

D'après l'opposition, que devrions-nous faire d'autre? Quand on songe à gagner des élections, on doit se résoudre à adopter une attitude responsable. Voyons un peu les quatre choix: Premièrement, accorder au syndicat tout ce qu'il demande—et chacun sait qu'un bon nombre des difficultés auxquelles nous devons faire face aujourd'hui sont dues au fait qu'on a accédé à certaines exigences excessives des syndicats. Deuxièmement, fermer Postes Canada et laisser l'économie en assumer le coût, comme le précédent gouvernement l'a fait en 1981. Troisièmement, permettre à Postes Canada de fonctionner en ayant recours à des travailleurs suppléants. D'après l'opposition, ce n'est pas efficace. Quatrièmement, on peut légiférer pour mettre fin à la grève. D'après l'opposition, on ne peut pas faire cela non plus. Quelle est la position de l'opposition qui voudrait qu'on lui confie le gouvernement?

Le projet de loi proposé par mon collègue le ministre du Travail (M. Cadieux) est équitable et impartial. Le gouvernement soumet le différend à un tiers indépendant. Un système équitable se doit de soumettre les différends à un tiers indépendant lorsqu'on ne peut aboutir à un accord, qu'il s'agisse de juges dans les tribunaux ou d'arbitres dans les conflits du travail. Il est faux qu'on fasse preuve de plus de responsabilité en laissant se poursuivre une guerre économique.

Je voudrais ajouter entre parenthèses qu'on a accusé le gouvernement de vouloir briser le syndicat. Si c'était le cas, on laisserait la grève se poursuivre pendant des semaines et des mois en faisant appel aux services de remplaçants de façon à ce qu'augmentent les pressions exercées sur les grévistes qui s'apercevraient que les remplaçants distribuent le courrier aussi bien ou mieux qu'eux. Les grévistes commenceraient à se dresser contre les chefs syndicalistes et exigeraient qu'on mette fin à la grève. C'est ainsi qu'on brise les syndicats, madame la Présidente. Si c'était le but du gouvernement, on laisserait la grève se poursuivre.

**M. Skelly:** C'est la prochaine étape.

**M. Andre:** Puisque le courrier est distribué, on pourrait laisser la grève se poursuivre jusqu'à ce que la base se révolte contre ses chefs syndicalistes et s'en débarrasse. Voici comment on brise un syndicat. Ce n'est pas ce que nous essayons de faire dans le cas présent. Nous essayons de mettre fin à une situation très difficile.

A la première page du *Citizen* d'Ottawa, on peut lire ce matin la citation suivante de Darrell Tingley, vice-président national du Syndicat des postiers du Canada: «... cela prend les proportions d'une guerre». On rapporte un incident, pour reprendre les termes de la Société canadienne des postes, qui s'est produit à 6 heures ce matin.

**Mme Copps:** Causé par le projet de loi du gouvernement.

**M. Andre:** Voilà la brailarde de Hamilton qui remet ça.

Dans le Canada atlantique, une usine de Saint-Jean était informée vendredi d'un attentat à la bombe. A Moncton la voiture d'un client qui venait de poster son courrier a été endommagée lorsqu'il a voulu quitter les lieux. A North Sydney, un chauffeur d'autobus et un remplaçant ont été blessés par des pierres lancées par la fenêtre d'un autobus. A Bathurst, des véhicules de Postes Canada ont été endommagés et un membre du Syndicat des postiers est arrêté pour agression

#### *Maintien des services postaux—Loi*

contre un cadre. A Dieppe, au Nouveau-Brunswick, des véhicules qui cherchaient à entrer ont leurs pneus crevés. Samedi à Grand Falls, à Terre-Neuve, des remplaçants ont été agressés par des piqueteurs. A Bathurst, on a bombardé de cailloux des camions qui entraient dans l'édifice des Postes. A Sydney, des fenêtres ont été fracassées, les serrures des portes extérieures cassées et des éclats de verre de bouteilles et des clous répandus sur tout le terrain de stationnement. Samedi, à Kentville la voiture d'un gardien a été endommagée. A Fredericton, une piqueteuse a été accusée d'avoir endommagé un taxi qui entrait sur le terrain. L'exploitant d'un sous-bureau de poste du secteur privé à Reserve Mines, en Nouvelle-Écosse, a eu une fenêtre de sa maison fracassée par une bouteille d'eau gazeuse. Lundi, une piqueteuse a été coincée entre un camion de transport qui entrait...

**Mme Copps:** J'invoque le Règlement, Madame la Présidente. J'invoque le Règlement.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Je prie la députée d'Hamilton-Est (M<sup>me</sup> Copps) de croire que la Présidente n'est pas sourde. La députée invoque le Règlement. La députée d'Hamilton-Est.

**Mme Copps:** Madame la Présidente, puisqu'il lit la liste des incidents où figurent diverses choses qui se seraient produites dans des maisons et des résidences privées, le ministre pourrait-il nous dire si la Loi prévoit toujours que les gens sont innocents tant que leur culpabilité n'a pas été prouvée? Comment se fait-il...

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** A l'ordre.

**M. Skelly:** Madame la Présidente, j'interviens au sujet du même rappel au Règlement.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Le député de Comox—Powell River (M. Skelly) sur le même rappel au Règlement.

**M. Skelly:** Madame la Présidente, les Postes et les services de sécurité sont à l'origine d'un certain nombre de ces incidents. Le ministre devrait plutôt parler de...

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Les deux députés et tous leurs collègues savent fort bien qu'il ne s'agit pas de rappels au Règlement, mais de questions que l'on peut fort bien soulever au cours du débat ou de la période des questions suivant la déclaration du ministre. La parole est au ministre.

**M. Andre:** Lundi, une gréviste a été coincée entre un camion et une barrière de sécurité, aux installations postales. Elle a été conduite à l'hôpital, car elle aurait, semble-t-il, une jambe cassée. A Halifax, un incendie s'est déclaré à l'entrée principale de l'établissement postal. Au Québec, vendredi, à Sherbrooke plus précisément, on a brisé les vitres d'un autobus transportant des remplaçants. Samedi, à Sainte-Thérèse, deux surveillants ont été pris à parti alors qu'ils entraient dans l'établissement.

A Rouyn, des grévistes ont suivi une remplaçante à la fin de sa journée de travail et alors qu'elle se trouvait dans son automobile, ils l'ont forcée à s'arrêter et l'ont harcelée. Dimanche, à Québec, un remplaçant a reçu une brique. A Sherbrooke, 24 boîtes aux lettres ont été endommagées. A Montréal, une boîte